

# EXTRAIT D'UN RAPPORT

DE

M. J. BEAUPAIN

Ingénieur en chef, Directeur du 9<sup>me</sup> arrondissement des mines, à Liège

## SUR LES TRAVAUX DU 2<sup>me</sup> SEMESTRE 1910

### *Charbonnage de Cheratte. — Triage.*

On a complété les installations de surface par l'adjonction d'un triage mécanique au sujet duquel M. l'Ingénieur **Stévert** fournit la note descriptive suivante :

« Les produits sortant du puits à la cote de 17 mètres au-dessus du chemin de fer, sont déversés par un culbuteur mécanique sur un tamis mi-galopant constitué par une tôle perforée de trous ronds de 80 millimètres de diamètre. Le refus est évacué par un chenal fixe vers un magasin de galleteries à la cote de 6 mètres. Le passé tombe dans une caisse d'où il est distribué par une trémie à ouverture réglable, sur une courroie transporteuse en coton de 0<sup>m</sup>65 de largeur qui le déverse sur un crible galopant. Celui-ci consiste en un ensemble de cinq tôles superposées dont quatre perforées de trous ronds aux diamètres respectifs de 50, 30, 20, 8 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> et la cinquième pleine. On forme ainsi les catégories suivantes : 50/80, 30/50, 20/30, 8/20 et 0/8, qui se déversent par des chenaux provisoires et de là aux wagons ou aux magasins.

» L'installation sera prochainement complétée par des transporteurs à rubans qui prendront les produits classés à la sortie du crible et permettront l'épierrage à la main. L'installation est commandée par trois moteurs électriques : un de 10 H. P., 225 volts, triphasé, commande par courroie le culbuteur et le crible mi-galopant ; l'autre de 6.5 H. P., 225 volts, triphasé, commande le transporteur à courroie ; le troisième, de 10 H. P., commande le crible galopant. Ce triage est établi dans un vaste bâtiment en maçonnerie, haut de 16 mètres et couvrant 220 mètres carrés. Ce bâtiment sera agrandi prochainement en vue des installations complémentaires. »